

VÉHICULE D'ATTENTE



Vos Avantages

- Mobilité immédiate et sans la moindre restriction
- Evitez un engagement définitif sur une longue durée pour un collaborateur non confirmé
- Votre interlocuteur unique vous propose une solution globale de mobilité

Les "Plus" OVERLEASE

- Bénéficiez des remises déjà négociées auprès de notre réseau de location courte durée
- Le réseau de marque de proximité le plus dense, très réactif à votre besoin immédiat
- Kilométrage illimité

Principes

Un véhicule tout de suite

Mise à disposition immédiate d'un véhicule en "location courte durée" dans 3 cas :

- Attente de livraison d'un véhicule en location longue durée
- Embauche d'un collaborateur pas encore confirmé
- Immobilisation d'un véhicule

Prestation

La durée d'utilisation du véhicule ne peut excéder 12 mois.

Ce véhicule d'attente sera facturé en fonction de la durée réelle d'utilisation.

Le véhicule d'attente est assuré pour les dommages tous accidents, vols, incendies, bris de glace, dans le cadre des conditions générales de location courte durée, comme le conducteur et les personnes transportées.

Paiement

Le paiement s'effectue **indépendamment** du loyer financier :

- Au terme de la location courte durée lorsque la durée d'utilisation est inférieure à 30 jours.
- Tous les 30 jours à dater de la prise du véhicule, pour les durées excédant 1 mois.

